

33 ème foire des POTIERS

| | |
|---------------------|---|
| RENSEIGNEMENTS | 33 ème foire des POTIERS le dimanche 20 mai 2018 ouvert à tous entrée gratuite |
| LIEU | ◆ La poterie rue Saint Yves et rue de la marouette |
| EXPOSANTS | ◆ 1) potiers ◆ 2) artisans créateurs ◆ 3) associations travaillant à partir de matériaux de récupération ◆ |
| ANIMATIONS | Tournage, modelage et sculpture en direct Démonstration devant le public |
| FRAIS D'INSCRIPTION | 55 € 1 repas offert |
| LOCATION | Table de 3 m à 3 € l'une |
| RESTAURATION | Un stand de restauration et une buvette sur place Galette saucisses, cochon grillé, crêpes |

INSCRIPTION

| | | |
|--|--|-----|
| ANIMATION | Je participe à l'animation de la foire | |
| | OUI | NON |
| Si OUI quelle animation ? | | |
| Besoin d'un branchement électrique ? | OUI | NON |
| LOCATION | | |
| INSCRIPTION | Le coût de l'emplacement pour l'expo vente est de 55 € et 1 re | |
| En cas d'annulation de votre part, votre règlement ne sera pas restitué. | | |

FRAIS D'INSCRIPTION

| | |
|-----------------|--------------------------|
| Inscription | 55 € avec 1 repas offert |
| Location tables | ...tables x 3 € = |
| Repas adulte | ...x 12 € = |
| Repas enfant | ...x 6 € = |
| Montant total | |

RENSEIGNEMENTS

| | | |
|----------------------------|---------------------|--|
| Nom | Prénom | |
| Raison sociale | | |
| Adresse | | |
| Code postal | Ville | |
| Téléphone | | |
| Email | | |
| Site internet | | |
| Démarches en quelques mots | | |
| Techniques employées | | |
| Votre statut | Chambre des métiers | |
| | Profession libérale | |
| | Maison des artistes | |

Je joins

- 3 photos récentes de ma production
- 1 attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle de l'année en cours.
- 1 copie d'attestation d'affiliation pour l'année en cours à un organisme tel que URSSAF ou maison des artistes.
- Mon règlement par chèque à l'ordre de « La poterie, nature et patrimoine »
- à
- Le
- Signature
-

INFORMATIONS

Lieu

La poterie Lamballe Rue de la poterie et rue de la marouette

Installation

à partir de 7h30 et ouverture au public à 10 h.

Les véhicules devront être garés sur le parking près de la foire avant 9H30

Stands

Les emplacements sont déterminés par les organisateurs.

Les caisses et emballages ne devront pas être visibles du public lors de la manifestation.

Location

Il est demandé aux exposants d'amener leur matériel

Possibilité de louer des tables de 3 m à 3 € l'une.

Inscriptions

Les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception des dossiers.

Seules les réponses accompagnées du chèque de règlement seront retenues.

Seuls les artisans qui produisent leurs poteries sont acceptés, les revendeurs ne sont pas acceptés.

Date de limite de dépôt des inscriptions : le 28 février

L'organisation se réserve le droit de refuser un exposant qui ne satisferait pas à toutes les conditions du règlement.

Responsabilités

L'association décline toute responsabilité en cas de vol, dégâts ou dégradations durant les préparatifs et le déroulement de la manifestation.

Les potiers sont responsables de leur stand et de leur matériel

Communication

L'association s'engage à communiquer sur l'événement par le biais d'affiches publicitaires, tracts, flyers, communiqués de presse, blog, réseaux sociaux, annonces dans les radios locales.

Nous vous demandons de bien vouloir faire la publicité la plus large possible auprès de vos clients, amis et connaissances.

Repas

L'association vous offrira un café, à votre arrivée, au local Allée de boules sur la place de la foire.

Animation

Les élèves et les responsables de l'Atelier Terre animeront des ateliers modelage

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

ENGAGEMENT

Exposition poteries contemporaines et tombola

Je m'engage à prêter une poterie de mon choix pour l'exposition au musée le dimanche

Je m'engage à donner un objet de ma création pour la tombola.

L'association décline toute responsabilité en cas de vols, dégâts ou dégradations pendant le déroulement et les préparatifs de la manifestation

Les exposants sont responsables de leur stand et de leur matériel

Je soussigné.....

accepte les conditions du règlement et renonce à tous mes droits de recours à l'encontre de l'association organisatrice, de ses adhérents ou de ses bénévoles concernant les dommages, pertes ou vols possibles

Je m'interdis de vendre des objets non fabriqués par moi-même

À

LE

Signature précédée de la mention lu et approuvé